

ATTESTATION DE PRATIQUE SPORTIVE

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM de l'élève : Prénom

Adresse complète du responsable légal :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Classe demandée pour année scolaire 2021 – 2022 :

À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE SPORTIVE

Je soussigné(e) Qualité :

Certifie que l'élève :
est inscrit(e) dans la discipline sportive suivante :

Spécialité : Catégorie :

Niveau : Fédération :

Nom et adresse de la structure sportive :

Nom de l'entraîneur : Numéro de téléphone de l'entraîneur :

Adresse précise du lieu d'entraînement :

Mode de déplacement (métro, bus...) :

Temps de transport : domicile/club club/étab. scolaire :

Si élève interne, adresse de l'internat :

Téléphone et courriel du responsable de la structure sportive :

Tél Courriel :

PRÉ-REQUIS SPORTIFS

Niveau sportif de l'élève (Cochez les cases)

**Inscrit sur les listes arrêtées par le ministère
chargé des sports**

- **OUI**
- **NON**

Si oui :

- Sportif de haut niveau
- Espoir
- Partenaire d'entraînement
- Juge ou arbitre

Niveau de compétition

- Sportif de niveau international
- Sportif de niveau national
- Sportif de niveau régional
- Sportif de niveau départemental

<p>Structures d'entraînement labellisées par le ministère chargé des sports</p> <ul style="list-style-type: none">• OUI <input type="checkbox"/>• NON <input type="checkbox"/> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pôle France <input type="checkbox"/>• Pôle France jeune <input type="checkbox"/>• Pôle Espoir <input type="checkbox"/>• Centre de formation de club professionnel <input type="checkbox"/>	<p>Caractéristiques des entraînements :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'heures d'entraînement hebdomadaires : <input type="text"/>- Nombre de jours d'entraînement par semaine : <input type="text"/>- Nombre de compétitions par année : <input type="text"/>- Objectifs visés pour 2021-22: <input type="text"/>
---	---

<p>Résultats sportifs en 2020-2021 et éventuellement antérieurs</p>	<input type="text"/>
<p>Avis motivé de l'entraîneur sur le besoin d'un aménagement du temps scolaire.</p>	<input type="text"/>

En cas d'acceptation du dossier du candidat, la structure (président du club ou entraîneur) s'engage à prévenir l'établissement si le sportif est blessé ou arrête la pratique.

La structure s'engage à participer si possible à une réunion au cours de l'année pour faire un point avec l'établissement.

Signature et cachet du responsable de la structure sportive